

CAUE VAR

26 place Vincent Raspail
83000 TOULON

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
CAUE VAR
Exercice clos le 31/12/2021**

CAUE VAR

26 place Vincent Raspail
83000 TOULON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2021

CAUE VAR
26 place Vincent Raspail
83000 TOULON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2021

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 24 juillet 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CAUE VAR relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif au rattachement des participations des communes relatives aux études à l'exercice au cours duquel la dépense est engagée.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment en ce qui concerne :

- Les produits relatifs à la Taxe départementale à percevoir ;
- Les règles et principes comptables : dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans l'annexe et des informations ainsi dispensées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés aux membres de l'Association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les états financiers.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels seront arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulon, le 18 mai 2022

Virginie ROMANO-BENOUDIZ
Commissaire aux Comptes - Associée
Directeur Général SAS GROUPE FGC



Annexés au présent rapport :
Comptes annuels de l'exercice

CAUE DU VAR

26 PLACE VINCENT RASPAIL

83000 TOULON

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	15 161	14 013	1 148		1 148	
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	450 000		450 000		450 000	
	Constructions	2 550 000	27 081	2 522 919		2 522 919	
Installations techniques Matériel et outillage	116 630	72 374	44 257	24 035	20 221	84.13	
Immobilisations corporelles en cours	4 043		4 043	1 500 514	1 496 471	99.73	
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	9 135		9 135	9 135			
Total I	3 144 969	113 467	3 031 501	1 533 684	1 497 817	97.66	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	1 049 145		1 049 145	884 986	164 160	18.55
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 933 778		1 933 778	1 525 511	408 267	26.76	
Charges constatées d'avance (2)	8 769		8 769	1 262	7 507	595.02	
Total II	2 991 692		2 991 692	2 411 758	579 934	24.05	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 136 661	113 467	6 023 193	3 945 443	2 077 751	52.66	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réerves statutaires ou contractuelles						
Réerves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	3 365 006		3 210 793		154 213	4.80	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	98 430		154 213		55 783	36.17	
Situation nette (sous total)	3 463 436		3 365 006		98 430	2.93	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	3 463 436		3 365 006		98 430	2.93	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	81 399		72 754		8 645	11.88
	Total III	81 399		72 754		8 645	11.88
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 444 358				1 444 358	
	Emprunts et dettes financières diverses			39		39	100.00
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	346 195		291 194		55 001	18.89
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	222 383		211 500		10 883	5.15
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	450 000				450 000	
	Autres dettes	15 422		4 950		10 472	211.56
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
Total IV	2 478 358		507 683		1 970 676	388.17	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 023 193		3 945 443		2 077 751	52.66	

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

2 478 358 507 683

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	2 380	8 273	5 893	71.23
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 723 012	1 512 095	210 917	13.95
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 617	24 203	12 586	52.00
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	76	314	238	75.76
Total I	1 737 085	1 544 885	192 200	12.44
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	712 752	617 628	95 124	15.40
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	55 213	40 681	14 531	35.72
Salaires et traitements	542 737	477 476	65 261	13.67
Charges sociales	279 195	236 508	42 687	18.05
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	39 181	16 211	22 969	141.69
Dotations aux provisions	8 645	4 720	3 925	83.16
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	14	109	95	86.95
Total II	1 637 737	1 393 333	244 403	17.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	99 349	151 551	52 203	34.45

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 304	2 843	1 539	54.13
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	1 304	2 843	1 539	54.13
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	5 597		5 597	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	5 597		5 597	
2. Résultat financier (III-IV)	4 293	2 843	7 136	251.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	95 056	154 394	59 339	38.43
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	7 000		7 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	7 000		7 000	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		182	182	100.00
Sur opérations en capital	3 625		3 625	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	3 625	182	3 444	NS
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	3 375	182	3 556	NS
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 745 389	1 547 728	197 662	12.77
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 646 959	1 393 515	253 444	18.19
5. EXCEDENT OU DEFICIT	98 430	154 213	55 783	36.17

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le CAUE Var a acquis en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) ses locaux dans le centre ancien de Toulon. L'acte a été signé le 21 décembre 2020. L'emménagement a eu lieu le 08/09/2021.

Les frais de constitution de garanties relatifs au prêt immobilier souscrit auprès de la Société Générale pour un montant de 1 500 000 €, s'élèvent à 22 300 € et ont été comptabilisés en charges dans les comptes annuels 2021.

Le résultat de 98 430.32 € provient notamment de l'augmentation des participations comptabilisées sur l'exercice en produits à recevoir dans un souci de cohérence comptable. Cet élément procède d'un changement de méthode tel que détaillé ci après dans la présente annexe, et après validation par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes. Le résultat de l'exercice viendra augmenter le report à nouveau.

Conséquence de l'évènement Covid-19 : impact non significatif

L'évènement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les mesures de restriction sanitaire liées à la Covid19 sont levées progressivement sur l'exercice suivant, notamment avec l'arrêt du passe sanitaire en date du 15/03/2022.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR777395007

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- Jusqu'au 31/12/2020, les participations des communes relatives aux études étaient rattachées à l'exercice au cours duquel l'encaissement était constaté.
- A compter du 01/01/2021, les participations des communes relatives aux études sont rattachées à l'exercice au cours duquel l'attribution de la participation a été votée en conseil municipal.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	13 043	2 952
Terrains			450 000
Constructions sur sol propre			1 912 500
Installations générales agencements aménagements des constructions			637 500
Installations générales agencements aménagements divers	73 506		3 356
Matériel de transport	26 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	131 045		30 786
Immobilisations corporelles en cours	1 500 514		3 529
	TOTAL	1 731 965	3 037 671
Prêts, autres immobilisations financières	9 135		
	TOTAL	9 135	
	TOTAL GENERAL	1 754 143	3 040 623

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		835	15 161	15 161
Terrains			450 000	450 000
Constructions sur sol propre			1 912 500	1 912 500
Installations générales agencements aménagements constr.			637 500	637 500
Installations générales agencements aménagements divers		72 750	4 112	4 112
Matériel de transport		26 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		49 313	112 518	112 518
Immobilisations corporelles en cours	1 500 000	0	4 043	4 043
TOTAL	1 500 000	148 963	3 120 673	3 120 673
Prêts, autres immobilisations financières			9 135	9 135
TOTAL			9 135	9 135
TOTAL GENERAL	1 500 000	149 798	3 144 969	3 144 969

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	13 043	1 804	835	14 013
Constructions sur sol propre		13 072		13 072
Installations générales agencements aménagements constr.		14 009		14 009
Installations générales agencements aménagements divers	70 151	740	70 242	649
Matériel de transport	26 900		26 900	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	110 365	9 556	48 196	71 725
TOTAL	207 415	37 377	145 337	99 455
TOTAL GENERAL	220 459	39 181	146 172	113 467

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 804				
Constructions sur sol propre	13 072				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14 009				
Instal.générales agenc.aménag.divers	740				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 556				
TOTAL	37 377				
TOTAL GENERAL	39 181				

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévue :

- Construction : 10 à 50 ans
- Installations générales et agencements des constructions : 5 à 20 ans
- Installations générales et agencements divers : 5 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique, mobilier : 3 à 10 ans

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	3 210 793	154 213		0	3 365 006
Excédent ou déficit de l'exercice	154 213	154 213-	98 430	0-	98 430
Situation nette	3 365 006		98 430	0-	3 463 436
TOTAL I	3 365 006		98 430	0-	3 463 436

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	72 754	8 645			81 399
TOTAL	72 754	8 645			81 399
TOTAL GENERAL	72 754	8 645			81 399
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 645			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 135	9 135	
Personnel et comptes rattachés	1 614	1 614	
Débiteurs divers	1 047 532	1 047 532	
Charges constatées d'avance	8 769	8 769	
TOTAL	1 067 049	1 067 049	

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 444 358	95 878	389 805	958 675
Fournisseurs et comptes rattachés	346 195	346 195		
Personnel et comptes rattachés	47 649	47 649		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	148 614	148 614		
Autres impôts taxes et assimilés	26 120	26 120		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	450 000	450 000		
Autres dettes	15 422	15 422		
TOTAL	2 478 358	1 129 878	389 805	958 675
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 642			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 043 982
Total	1 043 982

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 687
Dettes fiscales et sociales	88 721
Total	90 407

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 769
Total	8 769

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR7773950070

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 630 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 630€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0€

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 444 358
Total	1 444 358

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Le prêt souscrit auprès de la Société Générale pour l'acquisition des locaux - rue Baudin - est garanti par une hypothèque conventionnelle de second rang sans concurrence, pour un prêt en principal de 1 500 000€ et accessoires de 225 000€ (15%). La date extrême d'effet d'inscription est le 11 mai 2037.

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. La provision pour engagement de départ en retraite figure dans les comptes pour 81 399 € (charges comprises).

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR777395007nn

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Nature	Montant
PRISE EN CHARGE FORMATIONS	5 758
REPRISE AVANTAGE EN NATURE	5 283
AUTRES	576
Total	11 617

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Tableau de variation des fonds propres	4
Etat des provisions	4
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Evaluation des immobilisations corporelles	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Produits à recevoir	5
Charges à payer	5
Charges et produits constatés d'avance	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	6
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	6
Montant des engagements financiers	6
Engagement en matière de pensions et retraites	6
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	7

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
TVA Intracom : FR77739500700

CAUE VAR

26 place Vincent Raspail

83000 TOULON

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée Générale d'approbation des comptes
De l'exercice clos le 31 décembre 2021**

CAUE VAR
26 place Vincent Raspail
83000 TOULON

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions, en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

A Toulon, le 18 mai 2022

Virginie ROMANO-BENOUDIZ
Commissaire aux Comptes - Associée
Directeur Général SAS GROUPE FGC

